

**I – INSCRIPTION SOLLICITEE**

*(cocher le ou les domaines de médiation pour lesquels vous sollicitez l'inscription de la personne morale)*

☐ civil ☐ social ☐ commercial

Je sollicite mon inscription dans la rubrique « médiateurs familiaux » :

☐ oui ☐ non

**II – INSCRIPTION SUR LA LISTE D’AUTRES COURS D’APPEL**

☐ personne morale déjà inscrite sur la liste des cours d’appel suivantes :

-

Prestation(s) de serment le(s) .........

☐ instruction en cours d'un dossier :

- cour(s) d'appel concernée(s) :

- date(s) du dépôt :

☐ le cas échéant, demande(s) d'inscription rejetée(s)

- cour(s) d'appel concernée(s) :

- date(s) :

**III – Renseignements sur la personne morale**

Désignation de la personne morale :

Forme de la personne morale :

Adresse du siège :

Numéro SIRET :

Objet social :

Date de création :

Nombre de salariés :

Adresse électronique :

Numéro de téléphone fixe :

Numéro de téléphone portable :

Site Internet, le cas échéant :

Nom du représentant légal de la personne morale :

Prénoms :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Département ou pays :

*Si le représentant légal est né à l'étranger, ajouter l'identité complète de ses père et mère :*

Nom du père :

Prénoms du père :

Nom de la mère :

Prénoms de la mère :

Nationalité :

* *Joindre la copie de la carte nationale d’identité ou du passeport du représentant légal et, le cas échéant, du titre de séjour*

**Domicile personnel du représentant légal :**

Numéro de téléphone fixe :

Numéro de téléphone portable :

Adresse électronique :

**Assurance responsabilité civile souscrite pour l’activité de médiation :**

- nom de l'assureur :

- numéro de la police :

Conventionnement CNAF : ☐ oui ☐ non

Adhérente des fédérations/organismes/associations de médiation suivants :

-

-

-

Liste des personnes physiques assurant l'exécution des mesures de médiation :

* *Joindre la liste des membres, personnes physiques, assurant l'exécution des mesures de médiation étant ajouté que le dossier de candidature -personne physique- les concernant est aussi déposé par ailleurs.*

**IV – PRATIQUE DE LA MEDIATION**

Nombre de médiations conventionnelles réalisées au cours des trois dernières années :

-

Dans quels domaines ?

☐ civil ☐ social ☐ commercial ☐ familial

Nombre de médiations judiciaires réalisées au cours des trois dernières années

-

Dans quels domaines ?

☐ civil ☐ social ☐ commercial ☐ familial

* *Citer le nom des juridictions, des magistrats ayant désigné la personne morale et dans la mesure du possible le nom d'une des parties et/ou le numéro de RG dans la limite de 20 médiations au cours des 3 dernières années :*

*- exemple : TGI de Mulhouse/ M. JUGE/ M. MÉDIA / 15/66666*

-

-

-

-

**V – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

*(indiquer dans cette rubrique tout renseignement que vous souhaitez apporter)*

Je soussigné (représentant légal)

déclare solliciter l’inscription de

sur la liste de médiateurs de la cour d’appel de Colmar et prendre connaissance des dispositions des articles 2 et 3 du décret n°2017-1457 relatif à la liste des médiateurs auprès de la cour d’appel aux termes desquelles :

Article 2

« *Une personne physique ne peut être inscrite sur la liste des médiateurs près la cour d'appel*

*que si elle réunit, indépendamment de celles requises par des dispositions propres à certains*

*domaines particuliers et de celles spécialement prévues à l'article 131-5 du code de*

*procédure civile pour l'exécution d'une mesure de médiation, les conditions suivantes :*

*1° Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation, d'une incapacité ou d'une déchéance*

*mentionnées sur le bulletin n° 2 du casier judiciaire ;*

*2° Ne pas avoir été l'auteur de faits contraires à l'honneur, à la probité et aux bonnes mœurs*

*ayant donné lieu à une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, radiation,*

*révocation, de retrait d'agrément ou d'autorisation ;*

*3° Justifier d'une formation ou d'une expérience attestant l'aptitude à la pratique de la*

*médiation.* »

Article 3

« *Une personne morale exerçant l'activité de médiateur ne peut être inscrite sur la liste des*

*médiateurs de la cour d'appel que si elle réunit les conditions suivantes :*

*1° Ses dirigeants remplissent les conditions prévues aux 1° et 2° de l'article 2 ;*

*2° Chaque personne physique qui assure l'exécution des mesures de médiation doit satisfaire*

*aux conditions prévues à l'article 2.* »

**Je certifie sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des renseignements mentionnés ci-dessus ainsi que de n'avoir pas été l'objet d'une condamnation, d'une incapacité ou d'une déchéance mentionnées sur le bulletin n° 2 du casier judiciaire, de n'avoir pas été l'auteur de faits contraires à l'honneur, à la probité et aux bonnes mœurs ayant donné lieu à une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, radiation, révocation, de retrait d'agrément ou d'autorisation.**

**Je m'engage à renouveler mon assurance pendant toute la durée de mon inscription sur la liste de la cour d'appel de Colmar.**

Fait à le